

Paris, le 23 novembre 2015

Journée d'étude et d'échanges

Les enjeux juridiques des activités professionnelles en milieu classique de travail des usagers d'ESAT et des salariés d'EA

Le vendredi 27 novembre 2015, 10h-17h, ESAT Trait d'Union de Saint Mandé

Une journée initiée par le Collectif des ESAT Hors Murs en partenariat avec le Réseau Gesat et l'OCIRP



Pourquoi une journée juridique sur les activités professionnelles en milieu classique de travail des usagers d'ESAT et des salariés d'EA?

Les contrats de prestations sur site et les contrats de mise à disposition passés avec les entreprises constituent un levier fort de mixité et d'insertion des travailleurs handicapés du STPA* en milieu classique de travail.

Si aujourd'hui la réglementation précise les contours de ces dispositifs porteurs de mobilité, l'absence de jurisprudence suscite chez les professionnels un important besoin de repères pour renforcer leurs pratiques et informer les entreprises.

Face à ce constat, cette journée d'étude animée par deux avocats : Maître Aurélie GUILLARD et Maître Laurent COCQUEBERT, se propose d'être un espace d'informations et d'échanges sur l'application pratique de ce cadre légal spécifique, situé à mi-chemin entre l'accompagnement médico-social ou social et le fonctionnement de l'entreprise.

L'objectif ?

Permettre aux professionnels du secteur d'y voir plus clair sur les réponses possibles dans le cadre réglementaire actuel.

Où et quand ?

150 professionnels du secteur sont attendus le 27 novembre prochain à l'ESAT Trait d'Union, 7 rue Mongenot, 94 165 Saint Mandé.

Contact :

Aurélie BERLIOZ - 06.30.44.54.20 – aurelie.berlioz@reseau-gesat.com

@ReseauGesat - [facebook.com/ReseauGesat](https://www.facebook.com/ReseauGesat)

www.reseau-gesat.com